



# Gauré - Au fil de l'eau

## Bulletin d'information du conseil municipal n°117

### ▪ **DECES**

- Denise **DARTIGUES** est décédée le 22/06/2016.

Nous exprimons nos sincères condoléances à la famille DARTIGUES.

### ▪ **SECRETARIAT DE MAIRIE**

Du 25/07 au 14/08/2016, le secrétariat de mairie sera ouvert au public uniquement le :

- mardi de 14h à 18h,
- vendredi de 14h à 17h.

Du 18/07 au 31/08, il fermera exceptionnellement le mardi à 18h.

### ▪ **CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE**

Les cartes de transport scolaire seront à retirer en mairie à compter de la dernière semaine d'août.

### ▪ **RECENSEMENT CITOYEN**

Tous les jeunes français, filles et garçons, doivent se présenter en mairie pour se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de leur anniversaire.

### Pièces à produire :

- pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) ou tout autre document prouvant la nationalité française,
- livret de famille des parents.

#### ▪ **LISTES ELECTORALES**

Pour pouvoir voter en 2017, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales de la commune de leur résidence principale. La date limite d'inscription est fixée au **31/12/2016**.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, une démarche volontaire est nécessaire. Elle est à faire en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

#### ▪ **BRUITS ET NUISANCES SONORES**

Rappel des heures pendant lesquelles l'utilisation des engins motorisés de jardinage est autorisée (arrêté préfectoral et loi sur le bruit du 31/12/1992) :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h,
- le samedi : de 9h00 à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h et de 16h à 18h.

#### ▪ **CAMBRIOLAGES**

Suite aux récents cambriolages dans les environs, nous vous recommandons de rester vigilants et d'appeler la gendarmerie en cas de circulation de véhicules suspects.

Si vous êtes victime d'un cambriolage, composez sans attendre le 17.

#### ▪ **RECEPTION PAR MAIL DE LA NEWSLETTER OU FIL DE L'EAU**

Si vous souhaitez être informé de la parution d'un nouveau fil de l'eau, de réunions publiques ..., merci d'en faire la demande par mail à [isabelle@gaure.fr](mailto:isabelle@gaure.fr).

#### ▪ **MESSAGES D'INFORMATION ET ALERTES**

Si vous souhaitez être informé par envoi de SMS d'événements divers tels que alerte météo, décès, cambriolage ... sur la commune, vous êtes invité à vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie afin de communiquer vos coordonnées téléphoniques ou en faire la demande par mail à [secretariat@gaure.net](mailto:secretariat@gaure.net).

## ▪ TRI SELECTIF

Depuis quelques semaines, nous constatons une dégradation de la qualité des emballages recyclables contenus dans les bacs à couvercles jaunes.

En effet, lors de la dernière collecte, le taux d'indésirable a atteint 42% avec la présence de très nombreux sacs contenant des ordures ménagères et des déchets alimentaires.

Cette baisse de qualité entraîne une augmentation des coûts du service par un surcoût de traitement et une diminution des recettes issues de la vente des matériaux et du soutien d'Eco-emballages.

Ainsi, la communauté de communes a demandé à son prestataire d'augmenter sa vigilance sur le contenu des bacs à couvercle jaune et de refuser ceux qui contiennent trop d'indésirables. Des étiquettes jaune ou rouge pourront être apposées sur votre bac suivant s'il a été collecté ou pas.

Nous vous rappelons que seuls les emballages mentionnés dans le guide tri ou sur l'autocollant présent sur votre bac sont acceptés; ils doivent être déposés en vrac dans le bac.

Vous pouvez consulter les consignes de tri sur le site internet de la C3G (<http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/vie-quotidienne/les-ordures-menageres>) et demander un nouvel autocollant si le vôtre est détérioré.

**Si vous avez le moindre doute sur le produit ou l'emballage à jeter, il est préférable de le mettre dans le bac à ordures ménagères.**

## ▪ PIQUE-NIQUE COMMUNAL

**Dimanche 11/09/2016 à 12h00 sur la place de la mairie.**

Ce " pique-nique " est l'occasion de se retrouver **tous ensemble** pour partager un moment, se parler et ainsi mieux faire connaissance au sein de notre village.

Organisation :

- les participants apportent leurs assiettes, verres et couverts, amènent leur déjeuner et plus s'ils veulent partager,
- le conseil municipal met en place les tables et les chaises, offre l'apéritif.

En cas de mauvaise météo, nous nous replierons dans la salle des fêtes.

**Venez nombreux afin de perpétuer ce traditionnel pique-nique.**

## ▪ **COURS DE GYMNASTIQUE**

Nouveau à Gauré (**sous réserve d'un minimum de 12 adhérents**) le comité des fêtes organise des cours de renforcement musculaire pour adultes le mardi (hors vacances scolaires, soit 34 mardis) de 20h à 21h, dans la salle des fêtes, à partir du 13/09/2016.

Vincent Picard, professeur diplômé, vous aidera à acquérir ou garder force et souplesse dans une ambiance chaleureuse. Pour les personnes ayant des problèmes articulaires, de dos ..., il adaptera les mouvements en conséquence et proposera des alternatives.

Les cours seront différents d'une séance à l'autre et agrémentés par l'utilisation de matériel (élastiband, lests pour poignets et chevilles) fourni par le comité des fêtes.

**Cours d'essai gratuit le mardi 13/09/2016 de 20h à 21h. Venez avec un tapis de sol et une bouteille d'eau.**

Le tarif de la cotisation annuelle est estimé à ce jour à 130€. Le montant définitif sera arrêté après le cours d'essai.

Le comité des fêtes se réserve le droit de ne pas donner suite à cette activité si l'effectif est insuffisant.

La préinscription est possible par :

- téléphone au 06.82.53.67.09,
- clic sur le lien « Gym » de la page d'accueil du site internet de Gauré.

Pour tout renseignement, contacter le 06.82.53.67.09.

## ▪ **COURS DE JUDO**

Des cours de judo seront dispensés à Gauré par le professeur de judo diplômé d'état Patrick FERRARA du club « les ours de la vallée du Girou », à compter du jeudi 01/09/2016, dans la salle des fêtes :

- le jeudi de 17h30 à 18h15 pour les 4 à 7 ans,
- le jeudi de 18h15 à 19h15 pour les 7 à 10 ans,
- le jeudi de 19h15 à 20h15 pour les plus de 10 ans.

Tarif annuel hors licence : 123€ pour 1 inscription, 176€ pour 2 et 229€ pour 3.

Licence fédérale : 37€ (remise de 10% sur présentation d'une 2<sup>ème</sup> licence sportive)

Le club accepte les coupons sport. Règlement possible en 3 fois.

Dossier d'inscription téléchargeable sur le site internet des ours de la vallée du Girou.

**Cours d'essai gratuits tout le mois de septembre. Venir en survêtement pour le cours d'essai.**

Des cours sont aussi dispensés le mercredi à Lavalette de 17h30 à 18h30 pour les 4 à 10 ans et de 18h30 à 19h30 pour les plus de 10 ans.

Renseignement auprès de P. FERRARA au 06.22.60.81.23 ou Sylvie 06.13.60.80.55

Site internet : [oursvalleegirou.wordpress.com](http://oursvalleegirou.wordpress.com)

#### ▪ **TOURNEE DU COMITE DES FETES**

La traditionnelle visite des foyers de la commune ou « tournée », par les membres du comité des fêtes est prévue le **samedi 10/09/2016**, à partir de 9h00. Elle est l'occasion d'une rencontre intergénérationnelle, d'une présentation des festivités de la fête locale du jeudi 29/09 au dimanche 2/10, de la réservation pour le repas proposé le dimanche 2/10 à 13h00 et de la remise d'un présent en remerciement de la générosité de chaque foyer.

Tous vos dons lors de cette tournée, ainsi que ceux des artisans et des commerçants mentionnés sur le programme de la fête distribué courant septembre, permettent entre autres de financer des activités gratuites pour les enfants tels que le spectacle, la promenade à poneys, le manège, le goûter ...

#### ▪ **CONCERT A GAURE**

L'association « Les Amis d'Edouard » organise un concert, en l'église de Gauré, le **samedi 24/09 à 20h30**. Le Quatuor Toulouse Accordéon est composé d'accordéonistes forts d'une grande expérience professionnelle dans le musette, le classique et le jazz.

Plaisir et émotion seront à l'honneur lors de cette soirée concert.

Prix des places : 10 €.